



FICHE DE SESSION

AFRICITES 4, NAIROBI septembre 2006 SESSION THEMATIQUE EDUCATION PRIMAIRE UNIVERSELLE

Session préparée, en partenariat par le PDM et l'UNESCO

PRESENTATION DE LA SESSION

C'est l'éducation qui permet de choisir la vie que l'on mènera et de s'exprimer avec confiance dans ses relations personnelles, son milieu et son travail. Les millions d'enfants d'âge à être scolarisés dans le primaire et qui ne le sont pas se voient refuser l'exercice d'un droit fondamental. D'où l'objectif affiché par la communauté internationale de *donner d'ici à 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.*

Malgré ces positions de principe, on constate dans la plupart des pays africains une dégradation de la situation scolaire en termes relatifs. Sur le continent, le besoin en éducation est aggravé ces dernières années par la paupérisation croissante des populations, et est exacerbé dans les zones urbaines par le phénomène migratoire et l'exode rural, tout cela allié à une croissance démographique élevée.

Pour que Afrique subsaharienne atteigne l'objectif de l'enseignement primaire universel, il faudra y renforcer considérablement l'action entreprise. Dans cette région et ailleurs, il faut aussi s'efforcer, tout en les scolarisant, de maintenir les enfants à l'école, surtout les plus difficiles à atteindre, et de leur donner une éducation de qualité.

Dans ce contexte, la problématique de l'accès à l'éducation interpelle tous les acteurs de la société ; et parmi les acteurs publics, elle ne peut plus être circonscrite au seul État, mais doit intégrer également les collectivités locales.

La session sera introduite par un représentant d'une institution des Nations Unies, à savoir l'UNESCO qui présentera la programmation des ODM et le bilan à mi-parcours en mettant l'accent sur le rôle des collectivités locales attendu par les Nations Unies.

Un maire africain mettra l'accent sur les programmes de lutte engagés au niveau d'une collectivité locale pour l'accès de tous à l'enseignement primaire et leur incidence dans la population. Les programmes dont il est question concernent :

- la dévolution des compétences et le transfert des ressources en matière d'enseignement primaire entre État et collectivités locales, par types de dépenses (dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement), par types de personnel (enseignants, personnel de soutien) ?
- la réalisation des infrastructures et équipements scolaires,
- les politiques de récupération des coûts développées et la prise en compte de l'extrême pauvreté dans les modalités d'accès aux écoles primaires publiques
- les politiques municipales en vue de la participation des secteurs privé et associatif pour un accès du plus grand nombre à l'éducation
- etc.

Un discutant de la société civile africaine et notamment une association de parents d'élèves réagira sur les interventions précédentes et précisera ensuite ses attentes et les formes de leur mobilisation.

Le quatrième intervenant sera un maire, africain ou non, qui fera part de l'expérience de sa collectivité dans la lutte contre l'analphabétisme.

DEROULEMENT DE LA SESSION
Le 18 SEPTEMBRE de 14 H 30 à 18 H

Présidence : M. ou Mme, maire de
Rapporteur : M. ou Mme

Table-ronde, 14 H 30 à 15 H 30,
EDUCATION PRIMAIRE UNIVERSELLE

- **L'éducation primaire universelle et la lutte contre la pauvreté (*M. Joseph Massaquoi, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Nairobi*)**
- **Collectivités locales et politiques d'éducation primaire (*Adamou Ndam Njoya, Maire de Foumban ; Ancien Ministre de Education Nationale Cameroun ...*)**
 - **Le rôle des organisations de la société civile (*Mme Anne Marcelle Douka*)**
- **Une expérience non africaine en matière d'éducation primaire (*Malam Goga, Maire de la commune rurale de Yékoua*)**

Débat, de 15 H 30 à 16 H 30

Avec la participation de l'UNESCO et les intervenants ci-dessus
Débat avec les participants

Recommandations, de 17 H à 18 H

Présentation des recommandations retenues par le rapporteur
aux maires, aux ministres, aux partenaires de coopération, aux autres acteurs
Débat avec les participants